

NEWSLETTER
MARS 2021

NATURA 2000 TERRESTRE ET MARIN

Des espaces naturels préservés, pour tous !

PROJET RESCOR

RESTAURATION ECOLOGIQUE SUR LE SITE NATURA 2000 CAP FERRAT

Afin de restaurer un récif coralligène en partie dégradé, le projet RESCOR a été initié en 2018 par les biologistes marins d'Andromède océanologie avec la Métropole Nice Côte d'Azur et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Ils ressemblent aux récifs coralliens des mers chaudes mais contrairement à ces derniers les récifs coralligènes ont comme origine des algues rouges calcaires et non des coraux ! Avec le temps, ces algues s'accumulent et forment des massifs sur lesquels s'installent un grand nombre d'espèces (gorgones, éponges, bryozoaires, etc.) qui vont, à leur tour, créer surplombs, cavités et failles : ces récifs sont donc des bio-constructions. Le coralligène est un écosystème haut en couleur, d'une grande complexité et parmi les plus riches de Méditerranée avec près de 1 700 espèces recensées actuellement.

Au sud du cap Ferrat, à environ 40 mètres de profondeur, une partie du coralligène présent a été recouvert par des dépôts lors du forage réalisé pour l'installation d'une canalisation en 2007 lors des travaux de réhabilitation de l'émissaire de la Causinière.

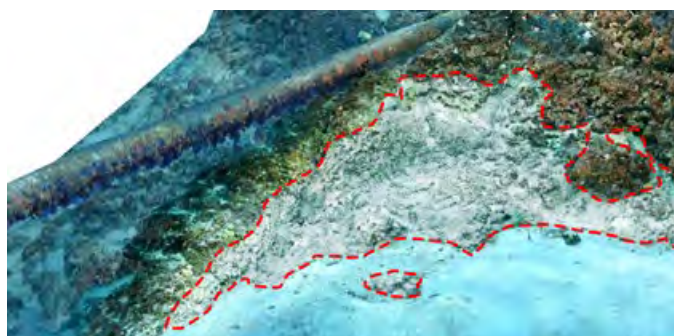
L'objectif du projet RESCOR était de nettoyer le récif afin de favoriser une reprise naturelle des espèces. Cette opération a été conduite avec succès en 2018 et 2019 grâce à un système de nettoyage par jet d'eau et à la mobilisation de 8 plongeurs lors

de deux campagnes de 10 jours consécutifs.

Depuis, des suivis sont conduits deux fois par an afin d'évaluer la restauration du coralligène. Ils s'appuient sur des photographies fixes (méthode des quadrats permanents) et sur une modélisation 3D de la zone établie grâce à la méthode innovante de photogrammétrie.

Ces deux approches complémentaires permettent d'avoir simultanément une vision précise de la colonisation de la roche et une vision globale de l'évolution de la zone sur plusieurs années.

Les premiers résultats sont encourageants, en effet quelques mois à peine après le retrait des sédiments les premiers organismes constituant la base du coralligène commençaient déjà à coloniser la zone !



LE DOSSIER

FORMATION ET SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS

DÉPLOYER ET DÉMULTIPLIER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

De nombreux agents réalisent des travaux sur les sites Natura 2000 ; or leurs interventions peuvent avoir des impacts sur les habitats et les espèces présentes.

C'est pourquoi le service environnement de la Métropole Nice Côte d'Azur organise des formations sur mesure à destination des directions concernées dans l'objectif que chacun puisse devenir acteur de la préservation de la biodiversité en s'appropriant les enjeux écologiques et en les intégrant à leur métier.



Ainsi en septembre 2019 et février 2020, deux journées de formation ont été organisées sur la prise en compte des espèces pouvant être impactées par les opérations d'entretien/restauration d'ouvrages d'art et de sécurisation de falaises se déroulant notamment en sites Natura 2000.

Cette formation a permis de sensibiliser une dizaine de personnes de la direction des ouvrages d'art.

La première journée technique, s'est voulue opérationnelle et a eu lieu sur le terrain en présence des bureaux d'études AGIR écologique et Aselia. Les naturalistes et participants ont ainsi prospecté ensemble deux ouvrages (ponts) devant être restaurés et présentant des enjeux flore et avifaune identifiés et des enjeux spéléomante pressentis. Cette étape a permis de transmettre les « bons réflexes » à avoir, des préconisations génériques à déployer en cas de restauration d'ouvrages mais également des retours d'expériences réalisés sur d'autres dossiers.

De plus, parce que la meilleure façon de sensibiliser c'est de pouvoir montrer les espèces, les participants ont été amenés à observer le Spéléomante de Strinati présent dans un tunnel, puis des chauves-souris à l'occasion d'une capture de suivi réalisée sur le site Natura 2000 Brec d'Utelle & Gorges de la Vésubie et du Var Mont Vial - Mont Féron, au niveau d'un ouvrage d'art.

La deuxième journée technique a été réalisée en salle, sur le thème de la flore et de l'avifaune, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National méditerranéen de Porquerolles et la LPO. Cette sensibilisation s'est appuyée sur des outils développés par leur soin pour la Métropole :

- cartes d'alerte avifaune des différents sites Natura 2000 ;
- fiches espèces végétales pouvant être rencontrées sur les falaises des Vallées de la Vésubie et de la Tinée.

L'utilité de la sensibilisation et de la formation a été démontrée. En effet, grâce à la compréhension des enjeux écologiques par les acteurs dès la phase chantier, un procédé de génie civil adapté à la préservation des espèces a été développé de manière collaborative (entreprise de génie civil, BE AGIR Ecologique, services environnement et ouvrage d'arts de la Métropole). Ce procédé qui consiste à préserver les fissures les plus favorables au Spéléomante de Strinati tout en restaurant la solidité de l'ouvrage a été utilisé pour 2 confortements d'ouvrages d'art à Levens, voir la newsletter octobre 2019 pour plus d'informations.



Julien Chauvel
Responsable de l'unité
ouvrages d'art et falaises.
Métropole Nice Côte d'Azur

PAROLE D'ACTEUR

Cette formation réalisée en milieux naturels permet de prendre réellement conscience des enjeux écologiques. C'est tout simple en effet : en étant en contact direct des espèces, impossible de ne pas être immédiatement touché et sensibilisé par l'importance de leur prise en compte dans les projets. Cela nous a permis de ne plus appréhender la biodiversité comme une contrainte mais plutôt d'acquiescer les bons réflexes, qui font maintenant partie de notre quotidien. Nous avons d'ailleurs nommé une référente environnement dans le service, permettant de coordonner le volet biodiversité de l'ensemble de nos projets.



ESPÈCES ENVAHISSANTES

DIAGNOSTIC DES ESPÈCES EXOTIQUES VÉGÉTALES ENVAHISSANTES (EEVE) & POTENTIELLEMENT ENVAHISSANTES (EEPVE)

Sites Natura 2000 « Brec d'Utelle » et « Gorges de la Vésobie et du Var - Mont Vial - Mont Férier »

Dans le Document d'Objectif (DocOb) de ces sites Natura 2000, une mesure de priorité 1 est inscrite pour limiter et lutter contre la progression des espèces exotiques envahissantes ou compétitrices car ces espèces forment des menaces non négligeables pour la biodiversité locale.

Leur gestion est donc primordiale afin de pouvoir éradiquer, réguler, diminuer leurs effets néfastes sur les écosystèmes locaux.

Une étude a donc été réalisée en 2020 avec pour objectifs de :

- Réaliser un inventaire des espèces végétales exotiques envahissantes ;
- Proposer un plan d'action visant à lutter contre ces espèces ;
- Hiérarchiser les actions à mener ;

Comme cette étude se veut opérationnelle, 5 fiches actions sont proposées :

- FICHE N° 1 Ralentir la progression des espèces / Eradication des foyers importants en amont des cours d'eau
- FICHE N° 2 Veille écologique et suivi des espèces invasives moins problématiques
- FICHE N° 3 Refaire un état des lieux des populations après les crues d'octobre 2020
- FICHE N° 4 Sensibiliser le personnel d'entretien des voiries
- FICHE N° 5 Eradiquer les principaux foyers relevés en 2020 des espèces ponctuelles mais ayant un fort risque de propagation

Perspectives 2021

- réactualiser l'étude suite à la tempête Alex ce qui permettrait notamment d'étudier les impacts de ce type d'évènement naturel sur les espèces envahissantes,
- sensibiliser le personnel d'entretien des voiries,
- réaliser une plaquette d'information sur le buddleia de David,
- mener d'éventuelles opérations d'élimination d'espèces envahissantes présentes sur les sites Natura 2000 gérés par la Métropole Nice Côte d'Azur.



Ailante glanduleux
(plante envahissante)



ATTENTION OISEAUX !

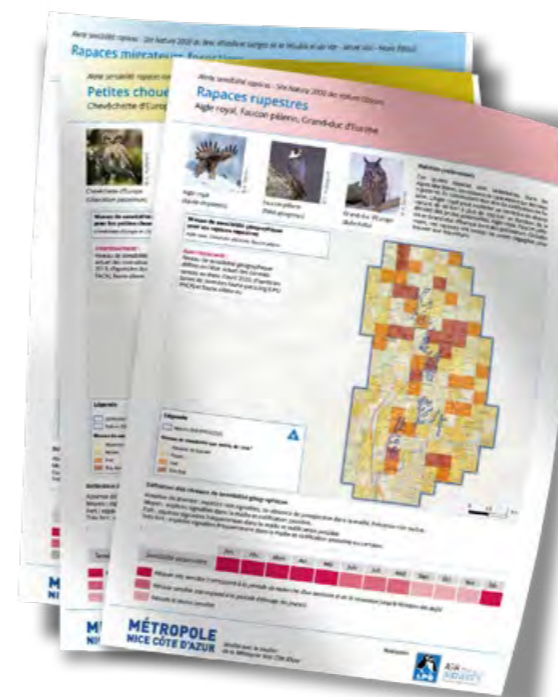
DES FICHES PRATIQUES À DESTINATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

En 2020, 100% des sites Natura 2000 terrestres gérés par MNCA se sont dotés de CARTES D'ALERTE AVIFAUNE : <https://www.nicocotedazur.org/environnement/natura-2000>

Ces cartes d'alerte sont déjà bien utilisées lors d'opérations de sécurisation de falaises ou de manifestations sportives tel que le Tour de France.

Pour les compléter, 5 fiches de préconisations (survol de drone de loisir, escalade, vol Libre, survol d'hélicoptère, travaux et aménagement) sont en cours de finalisation par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et d'autres verront le jour en 2021 (Canyoning, canoë-Kayak).

L'objectif de ces fiches est de sensibiliser et d'apporter des conseils adaptés et sur-mesure aux nombreux acteurs socio-économiques dans le cadre de leurs pratiques pour une prise en compte du niveau d'enjeux avifaune identifié sur les cartes d'alerte.



CONTRAT NATURA 2000

OUVERTURE DE MILIEUX SUR LE SITE À CHAUVES-SOURIS DE LA HAUTE-TINÉE

La Fédération de Chasse des Alpes-Maritimes et l'animatrice Natura 2000 de ce site au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur ont lancé des travaux de restauration d'anciennes prairies en restanques se transformant en sous-bois (colonisation par le Frêne, le noisetier, l'Erable d'Italie, le Merisier...). Ils se sont déroulés du 24 août 2020 au 4 septembre 2020 à Saint-Etienne-de-Tinée au lieu-dit Ublan. Les travaux ont été réceptionnés le 20 Novembre 2020.

Menés par l'entreprise ETS Giordanengo, ils ont consisté en l'abattage des arbres sur les parcelles et en bordure, avec broyage des branches et export des matériaux ou stockage en bordure sur des zones non restaurées. Ces travaux ont été portés par la Fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (fonds FEADER).

Si l'objectif de ce contrat sur le long terme est de restaurer l'habitat « prairie de fauche de basse altitude » (6510), il a déjà permis de rétablir des milieux ouverts pour l'alimentation des chauves-souris, recréer de l'habitat pour le Damier de la succise et plus généralement pour la faune associée aux prairies et pelouses. Les résultats des travaux sont saisissants.



VALLON OBSCUR DE DONARÉO FRÉQUENTATION ET ALÉAS

Suites aux forts épisodes pluviométriques de la fin d'année 2019, se sont produits d'importants glissements de terrain et des éboulements dans le vallon de Donaréo.

Les conditions météorologiques et la situation sanitaire n'ont pas permis de repérer ces aléas avant le mois de mai 2020. Ces mouvements de terrains sont instables et peuvent présenter un risque non négligeable pour les visiteurs.

Suite au confinement, il a été enregistré une hausse record de la fréquentation du vallon, notamment les weekends (jusqu'à 500 personnes certains jours).

Dans ce contexte, les communes d'Aspremont et de Castagniers ont pris un arrêté d'interdiction d'accès le 10 juillet 2020, installé un portail à l'entrée et lancé des expertises...

La Métropole a accompagné les communes durant cette phase et notamment l'information à l'entrée du site. Plusieurs articles et communication ont été produits afin de prévenir la population de cette situation.



ETUDE SUR LES HABITATS DU SITE NATURA 2000 ADRET DE PRA GAZÉ

La réalisation d'une cartographie fine des habitats accompagnée d'une analyse de l'état de conservation des habitats du site Natura 2000 Adret de Pra Gazé a été engagée en 2020 afin de pouvoir alerter si besoin les acteurs socio-économiques du site et modifier les pratiques de gestion. Les derniers inventaires « habitats » dataient en effet de 2008 sur ce site.

Cette étude a permis :

- de répertorier 15 habitats élémentaires, 10 habitats d'intérêt communautaire génériques (inscrits en annexe I de la Directive « habitats-faune-flore ») dont 2 prioritaires, ainsi que 11 sous-types d'habitats d'intérêt communautaire au sens des cahiers d'habitats (habitats élémentaires), dont 2 prioritaires ;
- de préciser le niveau d'enjeu de chaque habitat ;
- d'affiner les préconisations de gestion du DOCOB ;

Celle-ci préconise par ailleurs qu'un plan de gestion comportant un nouveau diagnostic agro-pastoral du site, avec une mise à plat des recommandations et d'une animation adaptée apparaît nécessaire pour la prise en compte des enjeux liés aux habitats naturels et à la flore du site Natura 2000.

RESTAURATION D'HABITAT D'ESPÈCES

RESTAURATION DE MURETS EN PIERRES SÈCHES EN CONTINUITÉ DE POPULATION EXISTANTE DE SPÉLÉOMANTE DE STRINATI

Dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet de reconstruction de l'usine d'eau potable de Levens, 30 m² de murets en pierres sèches ont été restaurés dans le vallon de Font de Linier à Levens en continuité de murets existants en partie effondrés qui représentaient un habitat favorable au Spéléomante de Strinati malgré une présence non avérée de l'espèce lors des inventaires.

Moyens déployés :

Humain : Cette opération a été réalisée par une entreprise extérieure

Financier : 30 m² de murets en pierre sèche : 12 000 € HT

Résultats : L'efficacité de ce procédé a été vérifiée lors d'un suivi naturaliste réalisé le 12 octobre 2020 au cours duquel l'espèce a pu être observée dans ces aménagements.



Spéléomante de Strinati



Conception/ Création : Métropole Nice Côte d'Azur - Service environnement - Photos : Agri Ecologique, P. Chevalier, P. Compesato, Andromède Créanologie, F. Holon (Agence des Aires Marines Protégées), P. Pourtailler, A. La Valle, I. Malatras, S. Saint - Illustrations : Métropole Nice Côte d'Azur

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

ÉQUIPE NATURA 2000
 Direction du Développement Durable
 METROPOLE NICE COTE D'AZUR - 06364 Nice cedex 4
 Tél : 04 89 98 15 00
natura2000.metropole@nicedazur.org



EN SAVOIR +
nicedazur.org/environnement/natura-2000